



Infirmiers en pratique avancée (IPA)

L'Agence Régionale de Santé d'Occitanie recense les Infirmiers Diplômés d'Etat souhaitant devenir Infirmiers en pratique avancée (IPA)

Cette nouvelle profession est un des leviers reconnu pour améliorer l'accès aux soins et la qualité de prise en charge des patients.

Ainsi, l'ARS souhaite accompagner financièrement ces futurs IPA durant leur formation avec une aide financière de 40 000€ pour les 2 années de formation.

Vous trouverez toute l'information nécessaire concernant les IPA et les accompagnements financiers au travers de ce lien : [Portail d'accompagnement des professionnels de santé Occitanie \(sante.fr\)](#)

Ainsi que des retours d'expériences de binômes Médecins généralistes/IPA : <https://www.facebook.com/groups/899473924376981/permalink/990084741982565/>